

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2016

LUTTE CONTRE LE SYSTÈME PROSTITUTIONNEL ET ACCOMPAGNEMENT DES
PERSONNES PROSTITUÉES - (N° 3350)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 6

présenté par

M. Coronado, Mme Pompili, Mme Allain, Mme Attard, Mme Auroi, M. Baupin, M. Cavard, M. de Ruy, Mme Duflot, M. François-Michel Lambert, M. Mamère, Mme Massonneau, M. Molac et M. Roumégas

ARTICLE 17

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article 17 qui vise à créer un stage de « stage de sensibilisation à la lutte contre l'achat d'actes sexuels » est une conséquence de l'article 16 sur la pénalisation des clients, qui fait également l'objet d'un amendement de suppression.